

L'HISTOIRE DU MONDE

TEXTE DE J. SCHOONJANS

DESSINS DE L. ET F. FUNCKEN

LOUIS XVI

OU

LA FIN D'UN MONDE

L'EMPEREUR Joseph II avait provoqué une révolution parce qu'il avait compris qu'il devait appliquer les principes du siècle des lumières. Le roi de France, Louis XVI, son beau-frère provoquera, lui aussi, et au même moment, une révolution. Parce que, lui aussi, avait compris ? Mais non, justement, parce qu'il n'avait pas compris ! C'est à en perdre la tête ! Ceci soit dit sans allusion macabre, car Louis XVI mourra sur l'échafaud...



1. LE « BON ROI »...

EN 1774, Louis XVI succéda à son grand-père Louis XV. Il avait vingt ans. Assez lourd de corps, assez lent d'esprit, il était foncièrement bon de cœur. Il manquait de confiance en lui-même, et surtout de décision ! On a dit de lui qu'il passa son règne « à dire le soir qu'il avait eu tort le matin ». Mais, à défaut d'énergie, Louis XVI avait du bon sens. Il commença par s'entourer d'excellents ministres, tels que Maurepas, Malesherbes et Vergennes. Hélas ! les ministres se heurteront à l'influence néfaste de la cour. Et la cour, c'était la reine.



2. LA REINE.

LOUIS XVI avait épousé Marie-Antoinette, une des filles de Marie-Thérèse d'Autriche. Très vive, très intelligente, la jeune reine était dépensière et irréfléchie — « une tête à vent » — et elle crut que sa vie serait un conte de fées. Elle fit construire près du petit Trianon un adorable village d'opéra-comique où, déguisée en bergère, elle menait un mouton blanc au bout d'un ruban bleu !

3. LE DRAME DES FINANCES.

LES finances du royaume étaient dans un état épouvantable. Louis XVI en confia la direction à un économiste de grande valeur, Turgot. Turgot comprit que le seul moyen d'éviter la banqueroute était de changer le régime des impôts... Les impôts étaient perçus de façon arbitraire et frappaient uniquement les roturiers, surtout les paysans. Les « classes privilégiées », haut clergé et noblesse, qui possédaient les 2/3 du sol, en étaient exemptées. Turgot proposa au roi de taxer les privilégiés. Aussitôt la cour entra en ébullition. Le roi céda. Il renvoya Turgot. « Prenez garde, lui dit Turgot, rappelez-vous Charles I^{er} !... » Sinistre prophétie !



4. MINISTRES EN CASCADE.

LA cour triomphait. La reine, le gros comte de Provence et le mince comte d'Artois, frères du roi, firent tomber successivement trois autres ministres qui tous proposaient à peu près la même solution que Turgot : Necker, un banquier de Genève ; Calonne, et l'évêque Loménie de Brienne. La populace commençait à s'agiter. On appelait la reine : « Madame Déficit » ! Désespéré, Louis XVI rappela Necker...



5. LES ETATS GENERAUX !

SACHANT que jamais la noblesse ni le haut clergé ne renonceraient à leurs privilèges, Necker eut recours à une mesure de désespoir ; il proposa un appel à la nation française et il convoqua les Etats Généraux. Nous sommes en 1789. La Révolution française va éclater. L'« Ancien Régime » va crouler. L'Histoire moderne est finie. L'Histoire contemporaine commence.

(A suivre.)